

# CODE DE VIE — VICTOR-THÉRIEN

## Introduction au code de vie

Le code de vie est un référentiel éducatif, un facilitateur du « vivre-ensemble », un outil éducatif pour veiller au maintien d'un milieu sain et sécuritaire.

## Valeurs de l'école

Suite à une démarche de consultation, les élèves, l'équipe-école et les parents s'entendent sur les valeurs suivantes :

- Le respect ;
- La sécurité ;
- L'estime de soi ;
- La persévérance et l'effort ;
- L'ouverture sur la diversité.

## Lien avec le projet éducatif

Le code de vie servira à développer les compétences sociales de l'élève et à devenir un citoyen responsable. De plus, il est en accord avec les orientations du projet éducatif de l'école.

L'école Victor-Thérien s'engage à :

- Développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française en privilégiant une approche préventive (*Mission : Instruire*) ;
- Développer le sentiment d'appartenance à son école (*Mission : Socialiser*) ;
- Développer chez l'élève un mode de vie sain et actif (*Mission : Qualifier*).

## Prise de position en lien avec la violence

Dans cette école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

<i>En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit :</i>	
<b>INTIMIDATION</b>  <i>« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13 ; 2012, c. 19, a. 2.)</i>	<b>VIOLENCE</b>  <i>« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. » (L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13 ; 2012, c. 19, a. 2.)</i>

## Application du code de vie

Le code de vie s'applique à toutes les activités de l'école, du service de garde (locaux, corridors, bibliothèque, gymnase, etc.) et lors des activités parascolaires et des sorties éducatives. Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

LE RESPECT

Règle 1

*Je respecte les adultes et les élèves par mes attitudes, mes gestes et mon langage.*

*Ainsi, j'apprends à développer des relations interpersonnelles adéquates.*

**Comportements attendus :**

- Je règle mes conflits par la communication et j'utilise la démarche de résolution de conflits ;
- J'applique les consignes données par les adultes de l'école ;
- J'utilise un langage poli et courtois envers les autres.

Règle 2

*Je fais attention à tout mon matériel, celui des autres et celui qui m'est prêté.*

*De cette façon, j'apprends à reconnaître la valeur des choses.*

**Comportements attendus :**

- Je fais attention à tout mon matériel et à celui qui m'est prêté ;
- Je garde le mobilier et les lieux propres et en bon état ;

Règle 3

*Je suis ponctuel.*

*Ainsi, je contribue au bon déroulement de la vie scolaire.*

**Comportements attendus :**

- Je respecte l'horaire de l'école. Au son de la première cloche, le matin et à la fin du dîner, je suis dans la cour d'école.

Règle 4

*J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres.*

*De cette façon, je crée un environnement où il fait bon vivre.*

**Comportements attendus :**

- J'apporte uniquement le matériel requis et nécessaire à mes activités scolaires.
- Je me déplace calmement.
- Dès mon arrivée à l'école, j'entre sur la cour et je demeure à l'intérieur des limites de celle-ci.

SÉCURITÉ

## POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

### ESTIME DE SOI

#### Règle 5

*J'adopte une attitude positive face aux défis qui me sont proposés.*

*Ainsi, je développe une image positive de moi.*

#### Comportements attendus :

- J'accepte de faire des erreurs lors de mes apprentissages.
- Je suis capable de reconnaître mes forces et mes difficultés.

## POUR UNE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### PERSÉVÉRANCE ET EFFORT

#### Règle 6

*Je m'engage à faire la tâche demandée.*

*De cette façon, je m'investis dans mon travail et je favorise ma réussite scolaire.*

#### Comportements attendus :

- Je fais des efforts pour compléter la tâche demandée.
- Je fais mes devoirs et j'étudie mes leçons.
- Lorsque je fais face à une difficulté, j'applique les stratégies enseignées.

## POUR LE VIVRE ENSEMBLE

### OUVERTURE À LA DIVERSITÉ

#### Règle 7

*J'accueille l'autre comme étant mon égal.*

*Ainsi, j'apprends à vivre en société et je me prépare à devenir un citoyen et une citoyenne responsable.*

#### Comportements attendus :

- J'accepte que les autres aient des besoins différents des miens.
- Je m'affirme dans mes choix tout en respectant ceux des autres.
- Je suis à l'écoute de l'autre.

## Présentation des mesures de soutien et des conséquences possibles

L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectuera suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.	
Mesures de soutien	Conséquences (éducatives et graduées)
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Soutien au développement des habiletés sociales ;</li><li>➤ Récréations guidées ;</li><li>➤ Rappel du comportement attendu ;</li><li>➤ Rencontres individuelles avec un intervenant ;</li><li>➤ Avertissement verbal ;</li><li>➤ Protocole d'intervention ;</li><li>➤ Feuille de route ;</li><li>➤ Rencontre avec la direction ;</li><li>➤ Référence aux professionnels concernés ;</li><li>➤ Mise en place d'un plan d'intervention ;</li><li>➤ Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe ;</li><li>➤ Service de soutien-conseil à la CSMB (EDA/ ÉVIII) ;</li><li>➤ Références à des partenaires externes (CLSC, SPVM, etc.) ;</li><li>➤ Etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Avertissement (verbal ou écrit) ;</li><li>➤ Rapport d'incident ;</li><li>➤ Geste réparateur (oral, écrit, geste) ;</li><li>➤ Remboursement ou remplacement du matériel ;</li><li>➤ Réflexion écrite ;</li><li>➤ Retrait de privilège ;</li><li>➤ Reprise du temps perdu ;</li><li>➤ Excuses verbales ou écrites ;</li><li>➤ Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal ;</li><li>➤ Retrait de la classe avec travail supervisé ;</li><li>➤ Retenue après les heures de cours ;</li><li>➤ Suspension interne ou externe école/SDG ;</li><li>➤ Retrait du transport scolaire ;</li><li>➤ Retrait des sorties ;</li><li>➤ Etc.</li></ul>

### Engagements

<b>L'élève :</b>		
<p>J'ai lu les éléments du code de vie de l'école, je le comprends et j'ai discuté du contenu avec mes parents. Je m'engage à respecter les éléments du code de vie pour faire en sorte que l'école soit un lieu d'apprentissage respectueux et sécuritaire pour tout le monde.</p>		
_____	_____	_____
Signature de l'élève		Date
<b>Le(s) parent(s) :</b>		
<p>J'ai lu et discuté du code de vie avec mon enfant. Comme parent/tuteur, je m'engage à appuyer l'école et mon enfant dans leurs efforts pour que l'école soit un environnement respectueux, sain et sécuritaire pour tous.</p>		
_____	_____	_____
Signature d'un parent	Signature d'un parent	Date